



Hôte de Caisse – d'Accueil H/F

Formation Qualifiante

Reconnue des accords de branche

Qualification

Cette formation est reconnue par les accords de branche (CCN).
Une attestation de fin de formation est délivrée.

Contrats

- Contrat de professionnalisation

Durée de la formation

Durée : 8 mois

1 à 2 jours de cours par semaine en moyenne au centre de formation (7h)

Le reste du temps en entreprise (28h)

Entrée en formation

Entrée permanente toute l'année.

Public

Salariés - Demandeurs d'emplois

Pré requis

Les compétences de base (écrire, lire et compter)

Objectifs

Assurer l'accueil, l'orientation du client en magasin

Participer à la fidélisation du client

Procéder à l'encaissement des articles

Contenu de la formation

Module 1 : La connaissance de l'entreprise et de son secteur

Module 2 : L'accueil, information et service client

Module 3 : La tenue du poste caisse

Module 4 : L'hygiène et sécurité, geste et postures

Module 5 : La connaissance du magasin et de son offre

Module 6 : La communication, l'informatique



Accompagnement pédagogique et individualisation des apprentissages :

- Remise à niveau sur les apprentissages de base (calcul, orthographe, rédaction, expression orale).
- Ancrage des apprentissages en fin de chaque module, évaluation complémentaire des connaissances et remédiation.
- Entretien, bilan et suivi réguliers de l'avancée du document de fin de formation.
- Accompagnement personnalisé pour la correction, gestion du stress et des émotions.

Accompagnement socio-professionnel

- Mobilité : accès aux transports en commun, moyens pour passer le permis (obstacle cognitif et/ou financier), absence de véhicule mobilisable,
- Logement : absence de ou logement précaire, en risque de perte, inadapté/insalubre
- Difficultés financières : absence de revenus ou insuffisants pour vivre, pour engager les frais annexes à l'accès à l'emploi, surendettement ...
- Garde d'enfants : déficit d'offre, offre inadaptée, frein financier, non-recours...
- Difficultés administratives ; illettrisme, absence de couverture sociale, statut sous-main de justice, situation irrégulière...
- Santé : physique, psychologique dont handicap, addictions, dépression...

Emplois et perspectives

Le métier d'Hôte.esse de caisse s'exerce dans plusieurs secteurs d'activités, au sein des grandes et moyennes surfaces alimentaires ou spécialisées, boutiques ou commerce de gros.

- Hôte.esse de caisse

- Responsable de caisse

Poursuite de la formation

La formation vise l'insertion directe en emploi. Vous pouvez envisager une poursuite de formation dans le cadre d'un titre professionnel (niveau 3 - CAP), puis d'un Baccalauréat (BAC), dans les secteurs du commerce ou de la vente

Programme de la formation

La connaissance de l'entreprise et de son secteur
L'accueil, information et service client
La tenue du poste caisse
L'hygiène et sécurité, geste et postures
La connaissance du magasin et de son offre
Modules complémentaires : la communication
Modules complémentaires : l'informatique

Blocs d'Apprentissage Disciplinaires

Technique de l'information et de la communication :
Word, Power Point
Mathématiques appliquées au métier

Blocs d'Apprentissage Transversaux

Compétences informatiques appliquées à la rédaction du Dossier
Mises en situation professionnelles

**Le contenu peut évoluer en fonction de la convention collective nationale CCN ou du programme*

Rémunération

Statut	Rémunération professionnalisation (suivant CCN)
-21 ans	55% du SMIC
+21 ans	70% du SMIC
+26 ans	Nous consulter

Modalités de financement

Prise en charge du coût de la formation par l'employeur.

Modalités d'obtention de la qualification

En amont de la certification, le stagiaire rédigera un dossier professionnel.

À l'issue de la formation, pour valider la qualification le stagiaire réalisera les épreuves suivantes :

- Un QCM + scénario d'encaissement
- Un oral de présentation de son dossier
- Un entretien final par questionnaire à partir du dossier et du vécu professionnel

Handicap et accessibilité

Nos formations et nos locaux sont accessibles et adaptées aux personnes en situation de handicap.

Etapas d'inscription

Les modalités d'inscription sur la formation comportent 4 étapes :

- 1- Prise de contact avec notre organisme.
- 2- Participer à une réunion d'information collective.
- 3- Assister à un entretien individuel de pré-recrutement permettant :
 - D'évaluer vos prérequis techniques et pédagogiques
 - De confirmer votre identité et votre projet professionnel
 - D'évaluer les freins qui pourraient entraver l'entrée en formation
- 4- Passer un test de positionnement permettant d'évaluer vos pré-acquis et votre niveau d'entrée en formation (les compétences que vous avez déjà).